

Inscription en IUT, L2, L3, Diplôme d'ingénieur, Master, Doctorat...

La liste ci-dessous concerne les candidats demandant une inscription en DUT, 2^{ème} année, 3^{ème} année de licence LMD ou licence professionnelle, en master 1, en master 2, en école d'ingénieur, master des grandes écoles de commerce, en master spécialisé. Ces documents sont **indispensables** pour compléter le dossier en ligne. Les **originaux** devront être présentés au moment de l'entretien. Afin de lutter contre la fraude documentaire, les **copies certifiées conformes** ne seront admises qu'à titre exceptionnel. Il faut prévoir une **photocopie lisible** de chaque document.

DOCUMENTS À PRÉSENTER

✓ **La pièce d'identité** : Carte nationale d'identité (CNI), carte de séjour pour les étrangers résidents au Cameroun)

✓ **Le passeport** en cours de validité (les passeports diplomatiques ou de service ne sont pas admis).

Attention: les délais de délivrance de passeport pouvant être longs, il est imprudent d'attendre le dernier moment pour songer à se faire établir un passeport

- ✓ **Les relevés de notes du baccalauréat**, du brevet de technicien ou de tout diplôme équivalent
- ✓ **Les relevés de notes** de chaque année d'études après le baccalauréat, y compris l'année en cours (*notes connues au moment de l'entretien*)
- ✓ **Les justificatifs d'inscription** dans l'enseignement supérieur (carte d'étudiant, quittance de paiement des droits d'inscription, certificat de scolarité)
- ✓ **Les attestations de stage et / ou d'emploi, certificats de formation** (le cas échéant)
- ✓ **Les frais de dossier : 75 000 FCFA** payables en espèces uniquement le jour de votre entretien à l'Espace Campus France. (*Ces frais sont non remboursables*)

Cas particuliers pour une inscription en IUT, L2

- ✓ Les relevés de notes des classes de seconde, première et terminale
- ✓ Les relevés de notes du probatoire

Programme de mobilité

- ✓ Attestation de bourse ou d'allocation de recherche (bourse du gouvernement français, bourse AUF, etc.)
- ✓ Convention de stage de recherche
- ✓ Convention de cotutelle ou de codirection
- ✓ État d'avancement des travaux
- ✓ Mise en stage ou en disponibilité

Cas particulier des candidats ayant choisi de faire une demande d'inscription dans des établissements non partenaires de Campus France

- ✓ L'original de la lettre d'admission envoyée par l'établissement non connecté à l'étudiant. (**Attention** : il est impératif d'obtenir ce document **avant** de passer l'entretien d'évaluation du projet d'études.)